



NON AU HARCÈLEMENT

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national

➔ **3018**



Lutte contre le harcèlement Lycée René Cassin de Rive de Gier

- Nous respectons le protocole national de prise en charge des situations de harcèlement.
- Une équipe ressource est engagée et constituée de personnels formés à la **MPP (Méthode de la Préoccupation Partagée)**
- Des élèves **volontaires sont formés** pour être **Ambassadeurs « Non au harcèlement »**

Comment ça marche ?

Dans le cadre d'une situation identifiée comme **préoccupante**, le dispositif de la MPP (méthode de la préoccupation partagée) prévoit de réaliser des entretiens brefs (3 mn) avec des élèves de la classe sans distinction comme **auteur, témoin, victime** ou camarade de classe et un membre de l'équipe ressource.

L'objectif de ces entretiens vise à permettre la prise de conscience du rôle de chacun dans une situation de mal-être et d'amener les élèves à changer de posture afin de stopper les situations d'intimidations entre eux.

Chaque élève peut être amené à être convoqué à un entretien, cela ne présuppose ni qu'il ou elle soit victime ou auteur.

La direction et l'équipe ressource